

BULGARIE

Méthode de recherche

Index AI : EUR 15/016/02

Embargo : 10 octobre 2002 (8 h 30 TU)

ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

Le document intitulé *Bulgaria : Far from the eyes of society. Systematic discrimination against people with mental disabilities* [Bulgarie. Loin du regard de la société. Discrimination systématique envers les personnes souffrant d'un handicap mental] expose de façon détaillée les résultats des recherches effectuées par Amnesty International en Bulgarie et les recommandations faites par l'organisation de défense des droits humains, qui préconise des réformes visant à mettre les hôpitaux psychiatriques et les foyers sociaux en conformité avec les normes internationales relatives aux droits humains. Le rapport s'appuie sur des recherches menées en étroite coopération avec le Comité Helsinki de Bulgarie, un groupe de défense des droits humains qui a réalisé une enquête détaillée sur le système de soins psychiatriques en Bulgarie ; les éléments que le Comité a rassemblés sur les hôpitaux psychiatriques sont largement utilisés.

En octobre 2001 et janvier 2002, des représentants d'Amnesty International, du Comité Helsinki de Bulgarie et de l'organisation Mental Disability Rights International (MDRI) ont examiné les dispositions juridiques en vertu desquelles les patients sont internés et les modalités suivies pour ce faire, ainsi que les conditions de vie et les traitements administrés dans les hôpitaux psychiatriques et les foyers pour enfants et pour adultes souffrant d'un handicap mental. Cette délégation comportait une psychiatre, spécialiste des troubles de l'apprentissage, des juristes spécialistes des questions liées au handicap mental, un psychologue clinicien, un médecin légiste, enfin, un spécialiste des réformes de l'administration des soins psychiatriques et du système de prise en charge psychiatrique. Les délégués se sont entretenus avec des patients dans trois hôpitaux psychiatriques d'État, à Karloukovo, Patalenitsa et Kardzali, et ont rencontré à Sofia les directeurs d'autres établissements psychiatriques d'État. Ils ont

également visité cinq foyers sociaux pour enfants, à Borislav, Djourkovo, Straja, Mogilino et Vidrare, et huit foyers sociaux pour adultes, à Sanadinovo, Radovets, Razdol, Pastra, Podgoumer, Dragash Voyvoda, Samouil et Tcherni Vrh. Des représentants d'Amnesty International et du Comité Helsinki de Bulgarie se sont à nouveau rendus dans des foyers sociaux courant 2002 : à Dragash Voyvoda en avril, à Oborichte, Gorni Tchiflik, Fakia et Radovets en juin et à Katchoulka, Tri Kladentsi, Radovets et Mogilino en juillet. ●

Pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport intitulé *Bulgaria : Far from the eyes of society. Systematic discrimination against people with mental disabilities* [Bulgarie. Loin du regard de la société. Discrimination systématique envers les personnes souffrant d'un handicap mental] (index AI : EUR 15/005/02).

La version abrégée de ce rapport a été traduite en français sous le titre *Bulgarie. Personnes souffrant d'un handicap mental : détention arbitraire et mauvais traitements* (index AI : EUR 15/008/02).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>